

L'attitude du soignant vis à vis d'un refus de soin

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants Remise à chaque participant d'une documentation de soutien pédagogique
DUREE 2 jour(s)
PUBLIC Personnel soignant : AS, IDE, Médecins, Cadres de santé...
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

Le refus de soins fait partie des droits du patient/résident (art L.1111-1 à L.1111-13 du code de la santé publique). Il rappelle au soignant que pour tout acte, il doit rechercher le consentement éclairé du patient/résident et respecter le non consentement.

Faire face à un refus de soins est difficile à accepter pour un soignant car cela interpelle le sens même de son engagement professionnel.

L'anthropologue F. Balard a montré que beaucoup de refus traduisaient la revendication d'un droit de choisir, donc une volonté d'exister, de s'affirmer. « Il est primordial, face au refus de soins, que le soignant cherche d'abord le dialogue et évite la confrontation. Il doit être prêt à remettre en cause son évaluation d'expert pour entendre la subjectivité d'une personne qui défend une autonomie qu'elle sent menacée » (Revue de médecine interne 2014)

Dans ce contexte il convient, outre la référence aux aspects législatifs, de s'interroger sur ce qui peut motiver le refus d'un soin et à partir de cette analyse, de trouver des réponses en termes de positionnement et d'outils.

C'est ce point qui fait l'objet de la formation proposée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIF GENERAL

Donner aux participants les outils leur permettant de :

- Prévenir les situations de refus de soins
- Comprendre les enjeux éthiques du refus de soin
- Interroger leur positionnement professionnel face à un refus de soins
- Adapter leur communication en fonction des situations

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Présenter les enjeux éthiques, juridiques et règlementaires relatifs au refus de soins
- Identifier les étapes de l'analyse d'un refus de soin
- Différencier refus de soins et opposition aux soins
- Expliquer les raisons possibles d'un refus de soin
- Mettre en oeuvre des techniques de communication propres à la situation du refus de soins

DESCRIPTION / CONTENU

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes
- Evaluation préformation
- Expression de chacun autour de l'expérience de chacun sur le sujet

CONTENU

LE SOCLE SUR LEQUEL S'APPUIE LE REFUS DE SOINS

- Le cadre général : selon le Code de Santé Publique (Art. L1111-4, 1111-5, 1112-2, 3213-1, 4127-47, 4127-1 à 4127-112)
- La traçabilité : la charge de la preuve, le droit d'accès au dossier, les modalités de la traçabilité



-> Focus sur les recommandations du Comité Consultatif National d'Ethique (Refus de traitement et autonomie de la personne, avis n° 87-avril 2005)

- La démarche d'analyse du refus de soins : reconnaître, le droit de la personne à refuser un soin, observer les éléments constitutifs du refus, analyser le refus

-> Présentation d'un référentiel en termes de refus de soins pour l'évaluation des pratiques

LE POSITIONNEMENT SOIGNANT FACE AU REFUS DE SOINS

- Le sens du refus de soins (comprendre)

-> Savoir différencier refus de soins et opposition aux soins

- Conjuguer « bienfaisance, non malfaisance » et respect du refus de soin : le questionnement éthique en équipe dans ce contexte précis

-> Etudes de cas, analyses de situations

LA RELATION D'AIDE DANS CE CONTEXTE SPÉCIFIQUE

- Rappel sur les attitudes fondamentales (Porter)
- Comment communiquer dans cette situation particulière ?

-> Présentation de la méthode « Faire dire » proposé par la HAS

-> Exercices de communication à partir de situations professionnelles : identification du positionnement professionnel à mettre en œuvre

SYNTHÈSE DES AXES DE TRAVAIL À POURSUIVRE

-> Identification des évolutions nécessaires en termes :

- d'approche éthique,
- d'approche mentale,
- d'approche relationnelle,

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports législatifs, théoriques et méthodologiques
- Analyse réflexive
- Etudes de cas
- Exercices d'application

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

EN DEBUT DE FORMATION

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée préformation

EN FIN DE FORMATION

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post formation et des mises en situation

APRES LA FORMATION

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.